



Préavis de mobilisation des élèves au sein des écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Depuis quelques semaines maintenant, Madame la Ministre Caroline Désir a édicté une circulaire concernant les dispositions relatives à l'organisation des épreuves d'évaluation sommative, à la sanction des études et aux recours pour la fin de l'année 2020-2021.

En introduction de cette circulaire, Madame Désir soulève notamment le fait d'établir des repères clairs et rassurants concernant la fin de l'année scolaire. Elle évoque également la volonté de permettre le retour en présentiel pour tou-tes les élèves dès le 3 mai prochain. Date qui sera finalement reportée au 10 mai, suite aux dernières annonces.

Malgré cette volonté de maintenir une concertation constante entre les différent-es acteurs et actrices de l'enseignement dans ce contexte de crise sanitaire, nous avons malheureusement constaté que la parole des élèves, premiers et premières concerné-es par ces décisions, a une nouvelle fois été ignorée, notamment dans de nombreux établissements scolaires.

Or, elles et ils ont été nombreux-se à nous interpeller, inquiet-es de n'avoir aucune emprise sur leur scolarité, fatigué-es d'avoir à assumer le poids de décisions prises sans leur consultation, désemparé-es quant à leur futur.

Aujourd'hui, la détresse des élèves ne peut plus servir de justification pour couvrir des décisions prises en leur nom, mais sans elles et eux ! Elles et ils veulent réellement être entendu-es ! Elles et ils doivent faire partie de la solution et pouvoir participer à l'organisation de LEUR fin d'année scolaire !

En tant qu'association de défense des droits des élèves du secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, le CEF soutient tou-tes les élèves qui souhaitent agir afin d'être enfin écouté-es.

A partir de ce jeudi 28 avril, des mobilisations d'élèves sous forme de "sitting" (entre autres) auront lieu. D'abord pensé pour être initié les jeudis après-midi, les actions pourront être réalisées selon les disponibilités des élèves jusqu'à, au moins, la date fatidique du 10 mai prochain. Date ultime à laquelle il est possible pour les établissements de changer le règlement des études.

Ces mobilisations ont pour but premier de créer les temps et les espaces de parole promis, mais rarement mis en place au sein des établissements scolaires et ainsi, de permettre aux élèves d'occuper l'espace dont ils et elles ont pleinement droit et besoin.

Nous rappelons, à toute fin utile, que l'objectif de ces mobilisations n'est pas de compromettre la bonne marche des établissements scolaires, mais bien de garantir aux élèves le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question d'intérêt scolaire, comme prévu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Constitution belge et le Décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté Française.

Le Comité des Elèves Francophones est une organisation de jeunesse reconnue par la FWB. Notre association est gérée par, pour et avec des élèves avec comme objectif de développer la démocratie, la défense et la diffusion de leurs droits à travers des formations, des débats et des actions qui les concernent. Les membres du CEF s'organisent pour devenir des élèves actif-ves et citoyen-nés.

Dans le cadre de la crise sanitaire, le CEF a porté au maximum l'avis des élèves aux pouvoirs compétents et à la société en général. Depuis quelques semaines déjà, des élèves issu-es de plusieurs établissements scolaires se sont regroupés pour réfléchir à une autre fin d'année. En ce sens, nous portons à votre connaissance les 5 revendications-phares¹ :

- 1** **Suppression de la session d'examens et des évaluations sommatives (maintien d'évaluation formatives et diagnostiques);**
- 2** **Entretien obligatoire avec chaque élève en situation d'échec (identifié par le conseil de classe) pour proposer un plan d'action de réussite scolaire;**
- 3** **1 jour/semaine d'activités hors cadre scolaire : activités culturelles, sportives, jeunesses, artistiques, d'aide à l'orientation,... ;**
- 4** **Organisation de temps d'expression et de participation dans chaque école, au moins 1x par semaine;**
- 5** **Concertation obligatoire avec les élèves dans chaque école pour l'organisation de cette fin d'année.**

Nous sommes convaincu-es que le bien-être des élèves reste la priorité des enseignant-es, des directions et nous invitons les écoles qui ne le feraient pas déjà à faire partie de celles qui organisent une réelle participation, en ce compris avec les élèves.

Pour les élèves du secondaire,
Le Comité des Elèves Francophones

Personne de contact :
Logan Verhoeven, Coordinateur
administration@lecef.org

¹ Plus de détails au sujet de nos recommandations sur notre site internet : www.lecef.org